Image not found or type unknown

Question sur un avenant a mon cdi prenant fin en septembre

Par **tpier**, le **08/01/2009** à **14:26**

j ete embauché en cdi dans un magasin de bricolage en aout mais avec un avenant a mon contrat stipulant que celui ci prendrait fin en septembre si je n' obtenais pas mon permis de conduire.
n' ayant toujours pas mon permis pour cause financiere,mais ayant quand meme obtenue le code mon patron me convoque fin decembre afin de signier un autr avenant prenant fin en fevrier alors que de septembre a decembre il ne m'a rien fait signer.
a t' il le droit de faire ça vu que pendant trois mois je n'avais plus de réel contrat?
merci d'avance ayant un bébé et une maison a payé je serais vraiment mal sans emploie.
merci.
pierre

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés